This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

University of Michigan – BUHR

F256 hn

THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
LIBRARIES
THE UNIVERSITY OF MICHIGAN
ARTES · SCIENTIA · VERITAS
1817

HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE

A

l'honorable G. A. NANTEL

Ministre des travaux publics et des chemins de fer ; au descendant du vieux marin Dieppois, à celui qui pendant huit ans a été mon voisin de siège à l'Assemblée Législative de Québec :

à

l'honorable P. E. LEBLANC

Président de l'Assemblée Législative ; au descendant des vaillants de l'Acadie :

à

vous deux mes amis

JE DÉDIE

ces modestes notes destinées à mieux faire connaître et aimer la belle langue de nos pères

par

les Canadiens français, les Acadiens et les Métis du Nord-Ouest.

HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE

NOTES SUR LA FORMATION

DU

FRANCO-NORMAND

ET DE

L'ANGLO-SAXON

PAR

FAUCHER de SAINT-MAURICE

Chevalier de la Légion d'Honneur
Docteur-ès-lettres
Membre de la Société Royale du Canada

MONTRÉAL
EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS
20, rue Saint-Vincent

1892

800
F256 hm.

ENREGISTRÉ conformément à l'acte du Parlement du Canada en l'année mil huit cent quatre-vingt-douze, par Faucher de Saint-Maurice-Narcisse-Henri-Edouard, au bureau du ministre de l'agriculture.

Rom. Lang.
Philology
6-15-44
50525

HONNI SOIT QUI MAL Y PENSE

NOTES SUR LA FORMATION

DU

FRANCO-NORMAND

ET DE

L'ANGLO-SAXON

De prime abord les études philologiques paraissent arides, difficiles, sans saveur.

Détrompez-vous. Elles ont charmé plus d'un fin esprit de notre pays, et pour ne pas remonter trop loin, je mentionnerai les noms de deux disparus qui nous sont chers : celui d'Oscar Dunn et celui d'Alphonse Lusignan.

J'ajouterai que les études de ces travailleurs vont être dignement continuées par deux de leurs collégues de la Société-Royale, MM. Paul de Cazes et Napoléon Legendre.

Que de bonnes et trop courtes soirées n'ai-je pas passées avec ces érudits à discuter certaines questions de linguistique ?

—Voila des maîtres, me disais-je, en les écoutant.

De retour chez moi je résumais ces conversations : je prenais des notes. Je viens de mettre tout cela en ordre et je le donne tel qu'il s'est échappé de ma plume.

On sait que, lorsque la mort vint le saisir d'une manière aussi foudroyante, M. Dunn travaillait à la dernière édition d'un glossaire canadien-français.

— " Je regrette, disait-il dans une préface inédite, une foule de mots qui ne sont plus admis mais que l'on retrouve dans les vieux auteurs. C'est le langage que la France a

transporté en Canada ; et en 1763, il s'est établi une espèce de muraille de Chine entre la France et nous. Nous avons conservé le langage que nous possèdions. Ne pouvant le modifier, l'améliorer, comme le faisaient nos pères de France, nous avons droit de demander qu'on ne nous reproche pas de l'avoir conservé comme il nous a été livré."

J'ai le manuscrit de ces paroles tel qu'il a été laissé sur la petite table de marbre où la main du vivant en corrigeait encore l'épreuve, lorsque la main de la mort est venue toucher l'épaule de Dunn en lui faisant signe de la suivre.

Voilà un souvenir qui va me faire causer, et je vais essayer de reprendre les conversations que j'ai eûes avec cet écrivain trop tôt disparu.

* * *

Le Canadien-français parle-t-il le patois ? Cette question a été mainte fois discutée et même affirmée par d'autres ; niée par nous.

Ceux qui crient au patois et assurent qu'il est généralement parlé par le Canadien-français et par l'Acadien se rendent-ils bien compte des mots de la vieille langue française que renferment la chronique de Saint-Denis, les gestes du roi Pépin, la vie du pape Etienne II, les gestes de Charlemagne, la chronique du moine de Saint-Gall, la chronographie de Théophane, les capitulaires et les lettres de Charlemagne, les annales d'Eginhard, les poèmes et les lettres d'Alcuin, la chronique de Moissac ? Là, commencent à se trouver ces vieux mots français que Oscar Dunn regrettait tant.

C'est ainsi que " le duc d'Aquitaine émût le mal talent du roy contre lui." Nous dirions aujourd'hui : " le duc d'Aquitaine fit éclater le mécontentement que le roi nourrissait contre lui."

La chronique de Saint-Denis décrit de la manière suivante la création du premier phare de France, par Charlemagne :

—" A Boulogne sur la mer alla l'empereur pour voir la navie qu'il avait commandé à faire dès l'an devant. Une tour qui anciennement avait été faite sur le port pour prendre sens et adresse aux nefs qui erraient par la mer refit et restora et commanda que les feux y fussent allumées chaque nuit au plus haut pour ce que les dévoyés s'adressassent à la clarté de la lumière."

Voilà certes une belle langue. Que dites vous de ces " dévoyés de la mer " ? Toute une colère, tout un appaisement de l'Océan ne sont-ils pas renfermés dans ces mots ?

Et la prière, et le récit de la mort de Roland à Roncevaux, tels qu'ils nous ont été racontés par la chronique de saint-Denys, ne sont-ils pas admirables dans leur simplicité ?

Roland est seul sur le champ de bataille : il est " las, travaillé de grands coups qu'il a donné et reçu, et angoisseux et dolent de la mort de tant de nobles barons qu'il voyait devant lui occis et détranchés." Alors il s'en va de par le bois, s'arrête sous un arbre " delez un grand perron de pierre " et adresse à sa fidèle épée Durandale, la belle invocation que l'on connait.

Et la chronique reprend :

— " Quand il eut ainsi son épée regrettée, il la dressa et en férit trois merveilleux coups au perron de marbre qui devant lui était ; car il la cuidait briser. Le perron fut brisé d'amont jusques en terre, et l'épée demeura saine et sans nulle brisure, et quand

il vit qu'il ne la pourrait dépécer en nulle manière, si fut fort dolent."

Alors il sonne l'olifant. Charlemagne croit l'entendre, mais le traître Ganelon est là.

— "Roland, dit-il à l'empereur, va "courant après aucune bête de ce bois."

Et les chevaliers s'éloignent. Alors Roland se couche sur l'herbe. "Il a plus grand soif que nul ne pourrait penser." Beaudoin cherche de l'eau, n'en peut trouver, et le croyant mourant il bénit son âme, prend son cor, son épée et rejoint l'armée. Alors survient Thierry "là où Roland mourait, le commença à plaindre et regretter et lui dit que il garnit son âme de foi et de confession. Roland, le benoit martyr, leva les yeux et les mains au ciel et pria Notre-Seigneur en telle manière: "Sire Jésus-Christ, je te recommande en cette heure dernière. Je me sens coupable et pécheur plus que je ne pourrais dire. Mais toi, Sire, qui est par-

donneur de tous péchés, qui as pitié de tous pécheurs et ne hais rien que tu aies fait, ne me veuille pas denier pardon de mes péchés, et veuille mon âme repaître et saouler de pardurable repos.

" A la fin pria pour ses compagnons qui en la bataille avaient été occis, et dit ainsi : " Notre-Seigneur Jésus-Christ, ta pitié et ta miséricorde soient émues sur tes féaux qui de lointaines terres sont venus en ces estranges contrées pour combattre contre la gente mécréante pour ton saint nom exalter, pour ta foi déclarer, pour ton précieux sang venger, qui ci-gisent morts par les mains des Sarrazins.

En la fin de cette glorieuse confession se partit Thierry de Roland, et la bénoite âme se départit du corps après cette prière."

C'est au refrain de cette touchante légende que plus tard, Guillaume s'emparera de l'Angleterre. L'histoire ne raconte-t-elle pas

qu'en ces temps-là Taillefer marchait à la tête de l'armée et

> .....allait chantant
> De Charlemagne et de Roland
> Et d'Olivier et des vassaux
> Qui moururent en Roncevaux.
> Le comte Roland quand il vit morts ses pairs
> Et Olivier qu'il tant pouvait aimer
> Tendreur en eût, commença à plourer,
> Et son visage fut moult décoloré.

La vieille langue de nos pères, celle qu'ils parlaïent du temps de Charlemagne et d'Alcuin, cette langue que l'on croit être perfectionnée de nos jours mais que l'on n'a réussi qu'à effeminer, a donné plus d'un de ses mots à la langue anglaise d'aujourd'hui.

On s'en rendra compte par le tableau suivant, écourté un peu il est vrai, mais qui est entièrement pris dans la période des auteurs cités, depuis la chronique de Saint-Denys jusqu'à celle de Moissac.

Qu'on en juge :

VIEUX FRANÇAIS	FRANÇAIS	ANGLAIS
Aguait	Embuscade	Await
Aparement	Apparemment	Apparently
Chèvetain	Capitaine	Chieftain
Chief	Tête	Chief
Comforter	Comforter	Comfort
Desloer	Déconseiller (ne pas permettre)	Dissallow
Déturber	Déranger	Disturb
Doute	Crainte	Doubt
Ductour	Conducteur	Conductor
Emouvoir	Mettre en mouvement	Move
Empress	Impératrice	Empress
Garniement	Habillement	Garment
Meschief	Malheur	Mischief
Manse	Ferme	Manse
Moult	Beaucoup	Much
Muer	Changer	Move
Navie	Flotte	Navy
Noncier	Annoncer	Announce
Partir	Diviser	Part
Plenté	Quantité	Plenty
Remanent	Restant	Remnant
Trépasser	Dépasser	Trespass
Barguigner	Marchander	Bargain
Troller	Aller ça et là	Troll

L'époque de Charlemagne était un temps de luttes guerrières et intellectuelles. Au milieu des bruits des champs de bataille on trouvait le temps de se recueillir et de songer aux lettres. Une épitre d'Alcuin va le prouver et redire à nos compatriotes que l'étude que j'entreprends n'est pas malveillante.

— " Il manque à votre serviteur, écrivait-il à Charlemagne, une partie des livres les plus précieux de l'érudition scolastique. Je les avais dans ma patrie,—l'Angleterre—grâce au zèle de mon excellent et très pieux maître et à mes propres efforts. Je parle ainsi à votre Excellence afin que vous examiniez dans votre ardent amour pour toute science, s'il ne conviendrait pas d'envoyer quelques uns de mes élèves pour aller chercher dans ce pays tous les livres qui nous sont nécessaires et rapporter en France les fleurs de la Bretagne, afin qu'elles

ne se trouvent pas seulement dans les jardins fermés de York, mais que la Touraine ait aussi sa part des productions et des fruits du Paradis, qui se répandront en parfums embaumés, quand l'Auster soufflera sur les bords de la Loire."

Ce respect du livre qu'avait le savant Alcuin, cet homme qui écrivait à Charlemagne qu'il aimait mieux " habiter le coin d'une masure que de vivre dans un palais avec une femme querelleuse"–nous le retrouvons encore plus tard, lorsque Richard de Bury, évêque de Durham, et précepteur d'Edouard III, écrivait à son tour :

—Grâce aux livres les morts me réapparaissent comme s'ils étaient vivans . . . Tout se corrompt et tombe en poudre par la force du tems. Saturne ne se lasse pas de dévorer ses enfans, et la gloire du monde serait ensevelie dans l'oubli, si Dieu, comme remède n'avait accordé aux hommes mor-

tels le bienfait des livres . . . Les livres, voilà les maîtres qui nous instruisent sans verges, sans réprimandes et sans colère. Allez les rejoindre, vous ne les trouverez pas endormis : interrogez les, ils ne se déroberont pas ; si vous vous trompez, pas de gronderies de leur part ; si vous êtes ignorants, pas de rires moqueurs."

En parcourant les chroniques du temps de Charlemagne on retrouve encore une foule de vieux mots français disparus et qui pourtant ont leur charme. Le peuple disait alors une " croulle " pour un tremblement de terre. La chronique de saint-Denis rapporte qu'en 801 " si grande fut la tempête par toute l'Italie que les cités et les montagnes même fondirent en aucuns lieux : de cette *croulle* trembla l'église de saint Paul en la cité de Rome. En ces temps là " on s'estrivait par bataille " pour " combattre " ; et ce mot est encore en usage

parmi les Canadiens français. Les paniers s'appelaient alors *corbi*, d'où plus tard le mot français *corbeil*. A mesure que le temps s'écoule les noms latins vont se francisant. C'est ainsi que dès le XI^e^ siècle on fait *nom* de *nomen*, *temple* de *templum*, *perdu* de *perdere*, *faire* de *facere*, *loup* de *lupus*, *prix* de *pretium*, *car* de *quare*, *un* de *unus*, *homme* de *homo*, *temps* de *tempus*. D'autres mots qui plus tard deviendront de l'anglais se rencontrent souvent chez les chroniqueurs de l'époque. En 772, dans sa première expédition contre les Saxons, Charlemagne s'empare du château de Ehresburg. Son armée se meurt de soif. Que dit l'historien ?

—" Il advint que quand ils se reposaient en l'heure de midi en leurs tentes, notre Sire leur envoya eaux nouvelles par le conduit d'un ruissel qui était de lez herberges au pié d'une montagne, *en si grande plenté*

que elles suffirent aux hommes et aux bêtes de *l'ost.*"

Ost veut dire *armée.* Il vient du mot latin *hostis.* Plus tard les anglais en feront *hoist,* effort : on le retrouve aussi dans leur langage parlementaire : "*the six month's hoist.*"

Mais je ne tiens pas à faire un cours d'histoire philologique. Je veux être bref. Causons maintenant de la formation de notre langue et de la fusion du franco-normand avec l'anglo-saxon.

* * *

Pourquoi aller partout répétant que les Canadiens-français et les Acadiens ne parlent qu'un patois ?

Cette rumeur a été repandue souventes fois par de ces écrivains ternes, par de ces penseurs postiches qui n'ont passé que quelques jours avec nous, juste assez de temps

pour nous mal juger et pour se copier les uns les autres.

Ces conquis par Guillaume de Normandie veulent-ils avoir une idée de la composition de leur langue ? J'accours au devant de leurs désirs et je vais les satisfaire.

Un modeste, un travailleur, un érudit, M. Thommerel, docteur-ès-lettres de la faculté de Paris s'est beaucoup occupé de la fusion du franco-normand avec l'anglo-saxon. Ami de Jouffroy de l'Institut de France, très lié avec les conservateurs des bibliothèques de Paris, du musée britannique et des rôles de la Tour de Londres il a consacré deux années de sa vie à l'étude de cette immixtion. Les notes que nous allons parcourir offrent un grand intérêt.

Les historiens s'accordent à dire que du temps de César on ne parlait que le celtique dans les Gaules; cette langue était celle de tout le pays qui s'étendait du Rhône à

l'Océan et de la Garonne à la Meuse. "—Vinrent alors, dit M. Thommerel, les victoires de Jules César, les 11,920 hommes qu'il tue où qu'il fait tuer, les honneurs que les indigènes obtiennent sous les empereurs ; tout cela contribue à établir la langue latine et à la consolider dans une partie de la Gaule. C'est pendant plusieurs siècles la langue officielle." Mais voici les Francs qui entrent en lice. Clovis est là; les batailles de Soissons, de Tolbiac, de Vouillé ont lieu. L'envahisseur s'établit dans la Gaule, modifie sa langue mais ne la change pas encore. Ce n'est que sous Charlemagne que les éléments du français commencent à se constituer, mais ils ne sont encore qu'un composé de celtique, de gothique, où le latin domine.

Dans un récent article publié à ce propos dans la *Revue des deux Mondes* sous le titre de "*l'Angleterre et le temps des invasions*" M.

Jusserand remarque que le langage celtique n'a subsisté que dans l'extrême ouest de la Gaule, mais que l'idiôme germanique ne prit pas le dessus ; le latin persista, si bien que notre langue est demeurée une langue romane. Il y a pour cela deux causes : d'une part les Germains vinrent en France en moins grand nombre qu'en Angleterre, et ceux qui y restèrent étaient déjà en contact avec les Romains ; d'autre part la romanisation des Gaules avait été plus complète. La Gaule ne produisit-elle pas à cette époque Cornelius Gallus, Trogue-Pompée, Domitius Afer, Pétrone, Sidoine Apollinaire, Ausone qui se piquait de parler le latin le plus pur et de produire les meilleurs poètes ?

En Angleterre on parlait aussi le latin. Les empereurs romains aimaient à y séjourner. Sévère mourut à York, en 210. Ce fut dans cette ville que débuta le règne de

Caracalla. Constance Chlore y mourut. Constantin le Grand y fut proclamé empereur.

Le serment de Louis le Germanique est une preuve de la prépondérance du latin. Il le prête à son frère Charles le Chauve. La scène se passe à Strasbourg le 14 février 842. Larousse le considère à juste titre comme l'acte de naissance de la langue française.

TEXTE.	TRADUCTION.
Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro communo saivement, d'ist di in avant, in quant Deus savir et potir me dunat, si salvarai in cist meon fradre Karlo, et in adjudha et in cadhuna cosa, si cum om, per dreit, son fradre salvar d'ist, in o quid il me altresi fazet : et ob Ludher nul plaid nunquam prindrai qui, meon vol,	Pour l'amour de Dieu et pour le peuple chrétien, et notre commun salut, de ce jour en avant (dorénavant), en tant que Dieu me donnera de savoir et de pouvoir, je soutiendrai mon frère Karle que voilà, et par aide et en toute chose, ainsi qu'on doit, par devoir, préserver son frère, pourvu qu'il en fasse de même chose pour moi, et

eist meon fradre Karlo in damno sit :	ne prendrai jamais avec Ludher (Luthaire leur frère aîné) aucun accommodement qui, par une volonté, soit au préjudice de mon frère Karle ici present.

* * *

Les premiers Anglais ont été des Celtes. L'existence des îles britanniques fut révélée par le récit d'un Grec de Marseille, du nom de Pythias. Il était le contemporain d'Aristote. 330 ans avant Jésus-Christ il avait fait ce lointain et curieux voyage et lorsqu'il en causait il assurait que le pays était " riche en mines d'étain, en forêts, en pâturages, mais couvert de brouillards." Lorsque César vint envahir la Gaule, les Celtes de Bretagne vinrent au secours des Celtes de France. Ils étaient braves. Horace en parlant d'eux dit que cette race "jamais ne

craignit les funérailles." Quant à César, il en fait cette description étrange :

" Les peuples de l'intérieur ne sèment point, ils vivent de lait et de viande et s'habillent de peaux de bêtes. Tous les Bretons se teignent avec du pastel de couleur bleue : cela rend leur aspect horrible dans les combats. Ils portent les cheveux longs et se rasent tout le corps, excepté les cheveux et la moustache."

Un autre écrivain romain remarquait que les Celtes avaient deux passions, se bien battre et bien parler " rem militarem et argute loqui."

Du V au XI[e] siècle l'Angleterre s'est exprimée dans une langue purement germanique. Laissons parler Jusserand. " Les futurs anglais venus des bords de l'Elbe, ne possèdaient alors aucun caractère qui leur fut propre à eux seuls. Ils étaient semblables à leurs frères du continent : ils n'étaient rien

autre chose que des continentaux émigrés. A la période suivante, les maîtres du pays sont des Français, tout pareils aux Français de France ; ce sont des gens venus de Normandie, de Touraine et d'Anjou."

" A cette époque les Germains formaient les Goths, les Angles, les Saxons, les haut et les bas-Allemands, les Hollandais, les Frisons, les Lombards, les Francs, les Vandales et plus au nord les Danois, les Norvégiens, les Suédois. Plus tard ils prirent pour capitales, dit Jusserand " les villes anciennement fondées par les Celtes : Londres, Vienne, Paris, Milan.

" Ceux qui firent la conquête de l'ile de Bretagne furent les tribus du Nord-Est, celles qui habitaient depuis le bas Elbe jusqu'à la basse Vistule. L'invasion la plus terrible fut celle du V^e^ siècle. Les Angles, les Francs, les Saxons, les Lombards y prirent part ; une encore plus terrible fut

celle du IX^e^ siècle ; elle fut faite par les successeurs de Charlemagne : Danois et Normands y prirent part."

Les Angles, dont le nom devait rester à tout le peuple, occupèrent le Northumberland, une partie du centre de la côte nord-est, depuis l'Ecosse jusqu'au comté actuel d'Essex ; les Saxons s'établirent plus au sud, dans les régions qui reçurent d'eux les noms d'Essex, Sussex, Middlesex, Wessex : Saxons de l'est, du midi, du milieu, de l'ouest. De là, le nom d'Anglo-Saxons généralement donné aux habitants du sol pour toute la période pendant laquelle des dialectes purement germaniques furent parlés en Angleterre. Ce nom composé qui a été l'objet de beaucoup de controverses, a l'avantage d'être clair ; il a pour lui le long usage ; et il convient, par sa forme même, à une période où le pays n'était point unifié et appartenait à deux agglomérations principales de tribus, celle

des Angles et celle des Saxons. A cette époque, ajoute-t-il, ils prirent des Romains les mots *castrum* ; ils en firent *chester* ; strata, *street*, ; colonia, *coln* comme dans *Lincoln*."

Tout à coup surgit l'invasion normande. La bataille de Hastings vient tout changer. Le franco-normand devient alors la langue des châteaux, l'anglo-saxon celle des chaumières. Alors apparait le mot *Français*. Le *Domesday book* redigé par ordre de Guillaume les appelle "*Franci;*" les chroniqueurs anglo-saxons " *Franciscan*." Les vainqueurs parlent à peine la langue des asservis. Guillaume le Conquérant malgré ses efforts ne peut s'y faire. Richard Cœur de Lion qui est le cinquième roi après la conquête, entendant un Gallois lui dire : " *God holde ye king*" " Dieu sauve le roi" se retourne vers son écuyer et lui dit :

—" Demande à ce rustre si c'est un rève qu'ils nous conte."

Au XIII^e^ siècle l'anglo-saxon continuait

à être imparfaitement compris par les Normands. Henri III dans la 17ème année de son règne est obligé de faire traduire et d'expliquer aux moines de Colchester une charte qui contient des mots anglais. Ces derniers étaient plus forts sur le franco-normand. Par nécessité ils en connaissaient les principes: Thomas à Becket qui fut martyrisé dans la cathédrale de Canterbury parlait admirablement le français. Il était un pur Saxon.

M. Jusserand cite un curieux échantillon de la littérature anglaise au XIII^e^ siècle; ce sont des vers écrits par un religieux normand de Westminster et dédiés à Eléonore de Provence, femme d'Henri III.

Le monde n'est, bien vous l'os' dire
Pays, royaume ni empire
Où tant ont été bons rois
Et saints comme en île d'Anglois.
Saints, martyrs et confesseurs
Qui pour Dieu moururent plusieurs:
Les autres forts et hardis moult
Com fut Arthur, Edmund et Knout.

"Voilà un Normand d'Angleterre, ajoute M. Jusserand qui fait en français l'éloge d'un Breton, d'un Saxon et d'un Danois."

Les plus vieux monuments de la langue franco-normande sont les lois de Guillaume le Conquérant. L'orthographe en est excessivement capricieuse. Webster assure, dans son dictionnaire, que certains mots y sont épelés de quinze à vingt manières différentes. L'imprimerie viendra plus tard rectifier toutes ces erreurs. Tout de même cela n'empêche pas de voir encore de nos jours, dans le registre de la corporation de Stratford, le nom de Jean Shakspeare, père du grand poète, écrit de quatorze manières différentes, et Guillaume le Conquérant n'est pas plus favorisé sous ce rapport. Son nom n'est-il pas épelé de six manières sur l'inscription de la célèbre tapisserie de Bayeux ?

Il ne faut donc pas s'étonner des erreurs d'épellation qui fourmillent dans les pre-

mières lois normandes. Ainsi dans le code de Guillaume le *gu* et le *w* alternent entre eux. Exemple : la loi 25 dit *guarant* tout aussi bien que *warant ; guage* tout aussi bien que *wage.* Une autre, la loi 36, comporte le mot *guetter* et *weit.*

Les contractions, les abréviations s'introduisent dès lors dans ce qui devait être plus tard la langue du pays de Bretagne. Voltaire qui était un observateur, a remarqué que "les Anglais gagnent sur les Français deux heures par jour en parlant, parce qu'ils mangent la moitié de leurs mots." Exemples : *Government,* Gouvernement; *Judgment,* Jugement; *Captain,* Capitaine.

On retrouve aussi des mots anglo-saxons dans les lois de Guillaume le Conquérant, mais il a eu le soin de nous en prévenir par ce préambule :

" *Ces sount les leis et les custumes que li Reis William grantat a tut le puple de*

Engleterre après le conquest de la terre. Ici les meismes que li Reis Edward tint devant lui."

Il affirme dans une de ces lois, la loi 18, l'idée catholique de cette manière touchante. —*Franc home... deit doner le dener Saint-Père.*

Il est curieux de suivre à travers le temps, la création des mots français qui formeront partie de la langue anglaise. Prenons comme exemple la période qui couvre le partage du royaume entre les fils de Clotaire et qui va jusqu'au siège de Paris par Henri IV.

Voici quelques uns des mots nouveaux de la langue française que les anglais accepteront comme leurs :

VIEUX FRANÇAIS	ANGLAIS
Aisément	Easily
Assentir	Assent
Bailli	Baillif

VIEUX FRANÇAIS	ANGLAIS
Blandir (flotter)	Bland
Cautèle (précaution)	Cautel
Compain	Companion
Contenir (se)	Contain
Despire (mépriser)	Despise
Douler (se) plaindre	Dole
Ens (dedans)	In
Féauté	Fealty
Gravelle (sable)	Gravel
Griès (mal)	Grief
Lai (laïque)	Lay
Lignage	Lineage
Meindre (petit, mesquin)	Mean
Meschief (malheur)	Meschief
Moite	Moist
Moiteur	Moisture
Murtrir (tuer)	Murder
Noise (bruit)	Noise
Osten (hotel)	Hostel
Plai (plaidoyer)	Plea
Recorder (rappeler)	Record
Remember	Remember
Repentance	Repentance

VIEUX FRANÇAIS	ANGLAIS
Robber	Robber
Rout (mettre en fuite)	Rout
Segur (sur)	Sure
Trespasser (transgresser)	Trespass
Cortins (rideau)	Curtain
Deschevable (trompeur)	Deceivable
Contrester (contester)	Contest
Félonie	Felony
Foloier (tromper)	Fool (to)
Proier (piller)	Prey
Treu (tribut)	Tribe
Acertener (rendre certain)	Ascertain
Maner (demeurer)	Remain
Accointer (entrer en relation)	Acquaintance
Destourber (troubler)	Disturb
Menestrel	Minstrel
Remaindre (demeurer)	Remain
Riote (querelle)	Riot
Grevance (chagrin)	Grievance
Relinquir (abandonner)	Relinquish
Revel (réjouissance)	Revelry
Rieu (ruisseau)	River
Surgien (churugien)	Surgeon

VIEUX FRANÇAIS	ANGLAIS
Abscons (caché)	Abscond
Pleiger (otage)	Pledge
Remander (rappeler)	Remind
Carrousel	Carrousel
Carrousse	*Carouse* (*a revel*)
Retourner (renvoyer à l'expéditeur)	Return
Succès	Success
Suspicion	Suspicion

Ainsi petit à petit les mots nouveaux se glissent et commencent à former ce qui sera plus tard la langue anglaise. On peut continuer à s'en convaincre par le tableau suivant :

VIEUX FRANÇAIS NORMAND	FRANÇAIS	ANGLAIS
Auctor	Auteur	Author
Labor	Labeur	Labor
Cort	Court	Court
Sojorn	Séjour	To sojourn
Soverain	Souverain	Sovereign
People	Peuple	People
Estoire	Histoire	History

VIEUX FRANÇAIS NORMAND	FRANÇAIS	ANGLAIS
Frencey, Frenchey	Français	French
Establissementz	Etablissement	Establishment
Punissement,	Punition	Punishment
Ruffian	Voyou	Ruffian
Panneterie	Panneterie	Pantry
Gargouil	Gargouille	Gargoyle
Receivre	Recevoir	Receive
Feste	Fête	Festival
Pursuer	Poursuivre	Pursue
Perilouse	Périlleux	Perilous
Apprille	Avril	April
Compaignie	Compagnie	Company
Ferme	Ferme	Farme
Quid	Guide	Guide, guidance
Esterlin (vieille mesure française)	Stirling	*Stirling*

Plus tard le grand imprimeur anglais Caxton publie un livre intitulé "*Recuylle* (recueil) *of the Histories of Troye.* N'y a-t-il pas deux mots français dans ce titre?

Henri III, en 1258, fait faire une traduction d'un édit du franco-normand pour les anglo-

saxons. Il employe le vieux mot "crowninge" d'où les français ont tiré le mot "couronnement" et les anglais le "*crowning*".

Thommerel insiste sur ce qui s'est produit comme nuance de linguistique lors de la trève qui eût lieu en 1375 entre la France et l'Angleterre.

L'acte qu'on envoya de France et celui qui fut redigé en Angleterre se trouvent, dit-il, aujourd'hui à la Tour de Londres. Comme ils se ressemblent beaucoup pour le fond, j'en ai extrait quelques phrases qui peuvent servir à montrer la différence des deux langues :

FRANÇAIS	ANGLAIS
La dite paix.	La dit paix.
De l'une partie et de l'autre.	De l'un part et de l'autre.
Les choses dessus dites.	Les chosez dessus ditz.

Quelques jours auparavant, continue-t-il, le 8 juin on avait écrit en France :

Parmy la très grande expérience et par-

faite conissance que nous avons et tenons de voz avisements, discrétion et léauté, etc., etc.

On a copié dans l'acte anglais :

—Parmy la très grant expérience et parfait cognoissance que nous avons et tenons de voz avisements, discrecion et loialté, etc.

Ces deux citations nous permettent de juger des différences qui commencent à se glisser dans les deux langues.

La langue anglaise tend alors à se former. Suivons l'argumentation de Jusserand. En 1205 on comptait seulement 50 mots d'origine latine dans les 32,005 vers du *Brut* de Lagamo ; on en trouve 100 dans les 500 premiers vers de Robert de Glocester en 1298, et 170 dans les 500 premiers vers de Robert de Brunne en 1303. Aujourd'hui le vocabulaire anglais compte deux fois plus de mots d'origine française ou latine que d'origine germanique. Skeat, en 1882,

termine son dictionnaire étymologique par une table des mots de l'anglais classés d'après leur provenance ; les mots empruntés aux idiomes germaniques ou scandinaves occupent sept colonnes et demie ; les mots tirés du français et des langues romaines ou classiques, seize colonnes.

Le fameux *th* anglais fait sa première apparition en 1297. M. Thommerel le découvre dans le mot *suthdites* (*susdites*). Les mots anglo-saxons commencent bientôt à devenir de plus en plus nombreux dans la langue franco-normande. C'est ainsi qu'en 1397 on lit :

—*Le novelle* keye *autrement appelé le wharf.*

En 1463 un édit de douane donne encore une preuve plus frappante de cet envahissement. Je souligne les mots anglo-saxons :

—" Notre dit soverain seignur le Roi ad ordeigne que null merchant . . . amesne, maunde, ne convoie . . . ascune de cestes

wares desoutz escritez... *laces*, corses, ribans, frenges de soie... aundirons *gridirnes*... marteus vulgarement nommez *hamers*, pinsons *firetonges*, *drepyng pannes dishs* (dice) *tenys balles*... chauffing *dishes*, etc., etc.

Les statuts de Henry V qui datent de 1419 sont redigés mi partie en français, mi partie en anglais. Exemple :

" That no men be so *hardy*... to *touche*... the *sacrement* of godes body... to *pille* holly church."

Le gothique, au milieu de ces formations conserve son analogie avec l'anglo-saxon.

Ainsi :

GOTHIQUE	FRANÇAIS	ANGLAIS
Fisk	Poisson	Fish
Sonus	Fils	Son
Balys	Ventre	Belly
Waurd	Parole	Word
Tuggo	Langue	Tongue
Harts	Cœur	Heart
Blinds	Aveugle	Blind
Grene	Vert	Green

GOTHIQUE	FRANÇAIS	ANGLAIS
Slepa	Dormir	Sleep
Greto	Pleurer	Grief
Giba	Donner	Give
Helpa	Aider	Help
Fealle	Tomber	Fall
Swape	Balayer	Sweep
Hleap	Sauter	Leap
Creape	Ramper	Creep
Stile	Voler	Steal
Helpe	Aider	Help

Pour mieux se rendre compte de la progression de l'anglo-saxon, Thommerel a voulu prendre l'oraison dominicale telle qu'elle était récitée en gothique du temps d'Ulphilas, en 360, et, après en avoir commenté huit versions il la mène jusqu'à la langue anglaise d'aujourd'hui. Pour abréger je passerai sous silence le *Pater* tel qu'il était dit par les Saxons de l'ouest, du temps d'Aelfric, vers le commencement du XI^{e} siècle, et celui des Anglais du temps de Wanley, vers 1160.

Bornons-nous à commencer par le " Notre Père" *anglais du XIII^e^ siècle.*

Oure fader, that art in hevenes, halewid be thi name :

Thy kingdom come ;

To be thi wille do as in hevene and in erthe ;

Gyff to us this day oure brede over other substance ;

And forgyve to us oure dettis as we forgyven to our dettours ;

And lede us not into temptatioun.

But delyve us fro yvel. Amen.

That is, so be it.

Voici la traduction que Wicliffe donnait du "*Pater*" en 1370.

Our fadyr, that art in hevenes,
Halloed be thy name ;

Thy kingdom come to :

Be thy will done in erthe as in hevene ;

Geve to us this day our bread, over other substance;

And forgif to us our dettis, as we forgeven to our detters ;

And lead us not into temptatioun ;

But deliver us from evel. Amen.

En 1430, John Wilkins assure que le Pater se recitait ainsi :

Oure fadir, that art in hevenes, halewid be thi name ;
Thi kingdom come to thee ;
Be thi will don in eerthe as in hevene ;
Give to us this day our breed over othre substance ;
And forgive to us oure dettis, as we forgiven oure dettours,
And lede us not into temptation ;
But deliver us from ivel. Amen.

Vers le milieu du XVI^e^ le Pater se disait ainsi en anglais. Une traduction de Tindale qui se trouve à la Bibliothèque Royale, en fait foi.

Oure father, whyche arte in heaven.
Halowed by the name ;
Lett thy kingdom come ;
Thy wyll be fulfylled as well in earth as it is in heaven,
Geve us this daye our dayly bread ; and forgeve us oure trespasses even as we forgeve our trespacers ;
And leade us not in to temptation ;
But delyver us from evyll.

Voici maintenant le Pater anglais d'aujourd'hui :

Our father, which art in heaven,
Hollowed be thy name.
Thy kingdom come ;
Thy will be done in earth, as it is in heaven ;
Give us this day our daily bread
And forgive us our trespasses, as we forgive them that trespass against us ;
And lead us not into temptation ;
But deliver us from evil. Amen.

L'anglais d'aujourd'hui date du XIV^e^ siècle. La distinction, dit Jusserand, entre les " Francigenæ " et les " Angligenæ " disparait avec la suppression, sous Edouard III, du "*presentment d'englisherie.*" Jusqu'à la 14^e^ année du règne de ce prince, toutes les fois qu'un meurtre était commis en Angleterre et que les auteurs demeuraient inconnus, le mort était *à priori* reputé français, *francigena ;* libre toutefois au comté de faire la preuve que la victime était seu-

lement un indigène et de s'exempter ainsi de l'amende. Il n'y a plus désormais en Angleterre d'une part des Français et d'autre part des anglo-saxons : il n'y a plus que les Anglais.

" On parlait alors la même langue en Angleterre et en Norvège, mais il n'en fut plus ainsi après la venue de Guillaume de Normandie " parce qu'il était Français."

Les efforts littéraires faits par les deux nations méritent d'être constatés. Des deux côtés leur amour des lettres est constant, inépuisable. Jusserand en trace ce tableau de maître :

" Comparons la littérature anglaise et la littérature française. Tantôt elles sont l'analogue et tantôt la complémentaire l'une de l'autre ; et elles le sont d'une façon d'autant plus intéressante que les grandes phases de leur développement sont du même temps. Froissart est contemporain de Chaucer,

Malherbe de Shakspeare, Molière de Milton, Rousseau de Johnson, Victor Hugo de Tennyson. De plus, elles ont en commun d'être l'une et l'autre des littératures riches, non pas de ces littératures grêles dont il est possible d'écrire l'histoire sans rien omettre : elles sont sans fond, inépuisables. Sur n'importe quel sujet, dans n'importe quel genre on peut trouver chez elles cent exemples, et si ce n'est assez, cent autres encore. Pour l'une d'elles on a essayé une fois de tout dire. L'entreprise, commencée il y a cent quatre-vingts ans par les bénédictins, continuée par l'Institut, se poursuit de nos jours. Trente in-quarto ont paru, et l'on n'en est encore qu'à l'année 1317! L'expérience, si on la tente, donnera dans l'ensemble, le même résultat pour la littérature anglaise."

Maintenant tient-on a savoir l'origine des mots qui composent la langue anglaise

actuelle ? Thommerel en a fait un tableau fort intéressant. Pour y arriver il a pris le dictionnaire anglais de Robertson. Dans les cas douteux il a consulté le dictionnaire de Webster, parfois aussi le dictionnaire de Bostworth, de Meidinger, et le " *Gælic dictionnary of the highland society.*" D'après le savant ami de Kemble, l'anglais d'aujour d'hui se compose de 86619 mots repartis comme suit :

Anglo Saxon.	12072
Irlandais	2
Allemand.	342
Hollandais	712
Danois	19
Suédois.	57
Grec	330
Latin	4507
Français	8489
Grec Français	549
Grec Latin.	237

Latin Français.	13514
Grec Latin Français. . . .	1958
Italien	121
Espagnol.	48
Portugais.	6
Celtique	20
Anglais.	18
Ecossais	11
Sémitique	40
Chinois.	1
Origines incertaines	294
Résumé teutonique	13330
" roman.	29854
" celtique,anglais etc	88
Résumé général	86619

L'anglais est donc en majorité composé de mots romans, c'est-à-dire français, et si nous voulions être méchant, nous pourrions dire que c'est un patois dérivé des langues mentionnées ci-dessus. Mais nous

ne sommes pas méchants : nous sommes français, et nous nous contentons d'être et de rester français.

***

Revenons maintenant aux bonnes gens du pays du Canada et de l'Acadie. Ils ont vécu loin des temps de Charlemagne, d'Alcuin, du chroniqueur de St-Denys, du moine de Saint-Gall, de Guillaume le Conquérant et de ceux qui lui ont succédé. Ils ont eû, eux aussi, leur bataille de Hastings, et pourtant malgré le grand dérangement de la Grande Prée, malgré la défaite des plaines d'Abraham, ils ont sû imposer à la majorité qui voulait les dominer ces fameux mots de Suétone :

—*Tu enim Cesar civitatem dare potes hominibus : verbis non potes.*

Ainsi que je l'ai dit au commencement de cette étude, mes vieux amis Oscar

Dunn, Alphonse Lusignan, Paul de Cazes, Napoléon Legendre ont démontré d'une manière irréfutable que pendant plus d'un siècle l'immortelle parole de Suétone a été notre devise.

Dans une conférence intitulée "*la langue que nous parlons*" Napoléon Legendre a prouvé que le patois n'existait pas au Canada français. Ce patois que nous imputent de petits *snobs*, de lourds *cockneys* venus ici en congés de régiment ou en tutelle de famille mérite d'être mentionné et nous allons en causer.

Au Canada et en Acadie, la langue française parlée l'est, tout aussi bien, sinon mieux que celle dont se servent les paysans de France.

Prouvons le.

Lors d'un voyage fait en France, je me suis amusé à faire causer les gens de la campagne et à prendre les quelques notes

que voici. Le lecteur verra qu'elles donnent raison à MM. Dunn et Legendre.

On nous reproche certaines vieilles locutions ; mais ne dit-on pas là-bas, comme ici ?

Piloter.—Je m'en vais vous piloter, pour je m'en vais vous guider.

Pignouf.—Misérable mesquin. "C'est un pignouf."

Mesquin pour ladre. Ce mot du temps de Charlemagne se disait *meschin*, pauvre, de basse naissance : (voir chronique de Saint-Denys, I, 2.)

Plein comme un œuf.—" Il n'y a plus de place : la batterie est pleine comme un œuf."

Plombé.—Tapé dur. Je lui ai *plombé* un coup de poing."

Pratique.—Client : "C'est une bonne pratique."

Regardant.—Avare. "Etre bien *regardant !* "

Rond.—Etre gris.

Ainsi chantait Piron :

> C'est trois grands coquins de frères.
> S'en donnant jusqu'au menton.
> Puis *ronds* comme des futailles.
> Allaient battant les murailles.

Rondiner.—Battre à plate couture. " Je te l'ai rondiné à mon goût ? "

Sentir.—Détester. " Personne ne peut le sentir."

Tanner.—Ennuyer. " Les communes de Flandre, qui déjà se commençaient à *tanner*, et désiraient fort de retourner en leur pays, lui demandèrent congé." Monstrelet 1411 T. II p. 259.

Tapé.—Bien dit : " Nos paysans disent : " C'est pas mal tapé." En 1755 Vadé écrivait : " Une manière de sentiment bien r'tapée."

En tenir.—Aimer. " On dit qu'elle en tient."

Tord-boyaux.— " Eau-de-vie."

Touche.—Fumer la pipe. *Tirer une bonne touche.*

Détraquer.—Perdre la tête. " Il est pas mal détraqué ce pauvre garçon, mais il pourrait bien être élu.

Farfouiller.—Fureter. " Qu'est ce qu'il est en train de farfouiller-là ? "

Bouscailler.—Bousculer. " Pourquoi me bouscailles-tu ? "

Ravauder.—(très bon français et très usité dans nos campagnes.) " Ne dérange pas Javotte, elle est en train de ravauder les bas."

Ragoût de béatis.—*Abatis* de volailles.

Graffigner.—Egrattiner.

Attrape.—Tromperie. Vadé écrivait en 1755 :

> Les serments
> Des amants.
> C'est de la graine *d'attrappe.*

Balancine.—Escarpolette.

Bêcher.—Battre, rosser ; je te l'ai bêché.

Crosignole.—Croquignole.

Bien.—C'est un homme *bien. Il vaut tant.*

Dont auquel.—Moi, je suis un militaire *dont auquel* rien n'est comparable. Ainsi écrivait Vadé en 1756.

A la douce.—Ma vie, je la passe à la douce.

Apostume — Abcès (vieux mot du temps de Charles V.)

Manigance.—Faire des manigances : manœuvres secrètes.

Entortiller.—Embarrasser quelqu'un dans ses réponses.

Ficher.—Appliquer. "J'y ai fiché une tappe."

Je t'en fiche.—Je m'en moque.

Ficher.—Capable. Je suis fiché de ne m'en plus mêler.

Fichu.—Exécrable. C'est une fichue bête.

Faraud.—C'est un faraud, mais un bon gars.

Flambé (perdu).—Je suis flambé.

Galvauder.—Courir la pretentaine. "C'est un galvaudeur."

Cacasser.—" Commères. " Elles sont là qui cacassent."

Etre trop jeune.—Ne pas être assez expérimenté.

Ratourneur, rusé dans les petites choses; C'est plus qu'un finaud, c'est un *ratourneur.*

Barda.—On dit au Canada : faire son *barda* synonyme de grand ménage, plus souvent le train de ménage usuel.

Dernièrement dans une nouvelle charmante intitulée "*le Billet bleu,*" Emile Goudeau écrivait ce mot, en disant que *barda* comprenait tout ce que veut dire le mot *fourniement*, lingerie, ameublement.

Faire du lard.—Engraisser.

Nique.—(Nid).—J'ai trouvé le *nique* du lièvre mais le lièvre n'y était pas.

Margoulette (machoire inférieure).–Ferme ta margoulette.

Mollasse.—Mou. "Il est un peu mollasse." Le temps a fait mou.

Melasse.—Mélasse—se prononce aussi rapidement en Normandie que chez nous.

Faire le monsieur.—Etre fier.

Avoir des mots.—(se disputer). J'ai eu des mots avec lui.

Se moucher du pied.—Faire l'arrogant.

Avoir du nez.—Flairer, deviner la situation.

Etre aux oiseaux.—Etre très bien.

Ne pas faire de vieux os.—Ne pas vivre longtemps.

Homme de paille.—Prêter son nom à quelqu'un.

Banneau.—Voiture à charbon.

Tombereau.—Sorte de charrette à deux roues, qu'on fait basculer pour la décharge.

Frasil ou fraisil.—Dans le Berry, dit

Littré, on désigne ainsi la poussière de charbon restant sur les places à fourneaux dans les forêts : au Canada on désigne ainsi la neige fondante, ce que les anglais appellent le *slab ice* et le *slough ice.*

Voilà comment j'ai entendu parler le paysan de certaines parties de la France.

***

Prenez Montaigne, et dites moi si les quelques citations que je vais vous donner ne se rencontrent pas tous les jours dans nos campagnes ?

" Il font dîner les valets à la table des maîtres *quant et eux.*

" Cela leur donne espace de loger en un *andret* leur grande voile."

Partout Montaigne écrit "*abre*" pour *arbre.*

" Il y a force autres devises en ce lieu comme "*ceta cy.*"

" Ils ont *asteure* plus de catholiques en autorité.

Montaigne dit souvent il faisait *fred* pour " *froid*" et il emploi aussi le mot "*fredure.*"

" Il trouve raisonnable de "*crère.*"

" Ils commencèrent à nous y servir du sel *en masse.*"

" C'est un lieu, là, où il n'y a rien de *plein*" : de *planum, uni.*

" Elle lui sembla bien avoir la suffisance d'avoir *angeolé* ce prince."

" Il y a diverses pièces de jardinage, le tout assis sur la pante d'une colline, *en manière que* les allées droites sont toutes en pante."

" Au milieu, par un cours qu'on ne peut dominer monte un *surgon* d'eau."

Ce mot est encore employé pour *jet d'eau,* par les gens de Terreneuve.

" Les hommes sont fort simplement vêtus de noir et de *sarge* de Florence."

"La curiosité *s'ampêche* souvent elle-même" pour se nuit à elle-même.

"Après la messe *j'en* partîmes."

"On est *après rabiller* le chemin."

"Je m'arrêtai à la plus belle pour le *prospect.*" (vue.)

"Cette secousse lui *acoursit* la vie."

"J'acheterai quatre *carterons* d'épingles, trois *coiffes* de gaze."

Règle générale Montaigne écrit "moë," "toë," "histouëre."

Bien longtemps avant lui, on trouve dans les lois de Guillaume le Conquérant le mot *paroisse* écrit *paroèce* tel qu'il est prononcé aujourd'hui par nos habitants.

Et du temps de Champlain n'écrivait-on pas ?

"Je les sens bien *rembarrés* sur leurs prétentions, p. 20, tome VI "*Cetuy ci, cetuy là.*"

Nos paysans prononcent encore comme cela.

" Il y avait des *bourguignons* sur la glace."

"Avoir en "*fiance*" pour "confiance": se dit au Labrador.

" *J'en chargeai* tous mes compagnons d'obéir", pour *j'ordonnai;* se dit encore au Labrador.

" Espérez-nous " pour attendez-nous.

" Terrouër" pour *terroir.*

" Estans trop *acerténés* de l'ennemy pour *s'assurer* de, Champlain p. 173, tome VI.

Champlain emploie aussi souvent le mot "*parapel*" pour " *parapet.*"

Une grande injure du temps était d'appeler quelqu'un "*boucher et faiseur d'aiguilles*": c'est ainsi que Champlain traite les deux ménages qu'il renvoie en France: p. 35, tome VI.

En 1812, dans ses *Questions et réponses sur le Droit,* le protonotaire Perreault résumait ainsi les obligations de voierie durant l'hiver :

—Poser des *balises* de cèdre, de pin ou de

pruche d'au moins dix-huit pieds de haut des deux côtés du chemin, à pas plus de trente-six pieds les unes des autres, ouvrir et battre les dits chemins après chaque *bordée* de neige ou après une *poudrerie* qui les aura remplis et abattre les *cahots* et les *pantes* aussitôt qu'ils seront formés."

Les Anglais disent *field ice*, les Français *bancs de glace*, nous *champs de glace*. En France, un *iceberg* est une *montagne de glace :* au Canada cela s'appelle *une banquise*. *L'embrun* de la mer s'appelle chez nous le *revolain* et *sur la brune à la brunante.*

Voilà des expressions que nous avons créées et qui en valent bien d'autres. Nous n'avons donc pas à en rougir.

Nous disons aussi *lisses* de chemins de fer pour rail, *chars* pour waggon, chasse-neige pour *charrue*, et cela vaut mieux que les noms donnés à ces termes de chemin de fer par le Dictionnaire de l'Académie.

Nos pères étaient des soldats ou des marins. Les descendants des derniers sont restés pour la plupart à Québec. Pourquoi s'étonner alors de voir un monsieur *s'appareiller* ou se *gréer* pour s'habiller. On fait prendre le *large* à un ennuyeux. On *courre une bordée*, lorsque l'on passe une nuit blanche; on *s'accoste* dans la rue, comme on en *double* le coin ; on *vire de bord* ; on *s'embarque* et on *débarque* d'une voiture. On *amarre* son cheval pour l'attacher. On *vient de l'avant*, quand on se présente à une charge. En hiver, à Québec, on met son *casque:* en Europe cet ornement militaire ne serait qu'un modeste bonnet de fourrure. On fait allumer la *bombe*—petite bouilloire pour faire le thé. On *tue* la lampe pour l'éteindre. Un tourbillon de neige s'appelle au Canada de la *poudrerie;* à St-Pierre de Miquelon du *poudrin.* Le batteur en grange va, chez nous, jouer du fléau dans la *batterie.* Tous

ces mots-là sont français, très français même. Ils sentent le terroir, et vous ne trouveriez pas mieux ni à Toulon, ni à Rochefort, ni à Brest ni à Cherbourg, ni à Saint Malo, ni à Lorient.

Il n'y a pas encore longtemps le parlement anglais s'ouvrait avec toutes les vieilles formes françaises. On se servait du français de jadis. Sir Erskine May dans son " Traité sur les lois, privilèges et coutumes du parlement anglais " nous donne de curieux renseignements à ce propos.

Ainsi, quand un bill vient de la Chambre des Communes et passe au Sénat, le Greffier des Bills Privés écrit sur l'endos :

" *Soit baillé aux Seigneurs* "

Si les lords l'amendent, il est renvoyé par le greffier de leur chambre avec ces mots :

" *A ceste bille avesque des amendemens les seignours sont assentus.*"

Les Communes acceptant l'amendement

y répondent par ces mots écrits de la main du greffier.

"*A ces amendemens les Communes sont assentus.*"

Le 5 février 1811 il fallait proclamer le bill de la Régence. Le roi était dans l'incapacité la plus absolue de se prêter à cet acte officiel. Ce fut le lord chancelier qui fut chargé de cette mission délicate. Il l'expliqua en peu de mots aux Chambres et le consentement royal fut donné en ces mots par le greffier :

"*Le roy le veult.*"

Un bill concernant les finances est toujours accordé en ces termes par le souverain anglais :

La reyne remercie ses bons sujets, accepte leur benevolence, et ainsi le veult.

Quand il s'agit d'un bill public, on ne prononce que les mots :

—*La reyne le veult.*

S'il est question d'un bill privé la formule est celle-ci :

—"*Soit droit fait comme il est désiré.*"

Dans les actes de pardon, d'amnistie, etc. etc., la requête débutait par ces mots :

—"*Les prélats, seigneurs, et communes, en ce présent parlement assemblés, au nom de touts vos autres sujets, remercient très humblement vostre majesté, et prie à Dieu vous donner en santé, bonne vie et longue.*"

Si le roi ou la reine refusent, ils répondent :

—*Le roy ou la reyne s'avisera.*

Ce privilège fut exercé pour la dernière fois par la reine Anne, en 1707. Elle refusait alors son assentiment à la colonisation de l'Ecosse par les milices.

Sous Cromwell, le "lord protector" donnait aux bills, son assentiment en langue anglaise. Sous la Restoration on revient aux vieilles coutumes. Depuis on n'essaya qu'une seule fois de les faire disparaître.

Ce fût en 1706. La chambre des Lords se mit en tête de faire passer une loi intitulée : *For abolishing the use of the French tongue in all proceedings in Parliament and courts of justice.* Les communes se refusèrent à cette demande ; elles tinrent fermes à cette décision. Les vieilles formules de la langue française disparurent devant les tribunaux, mais elles restèrent acquises au Parlement. Il avait raison. Depuis la fin du règne d'Edouard III toutes les procédures parlementaires avait été faites en français ; l'usage de la langue anglaise était rare, même très rare jusqu'au règne de Henri VI. Les lois statutaires étaient redigées et enregistrées en français ou en latin. On commença alors, de fois à autres, à donner en anglais l'aquiescement royal. Depuis le règne de Henri VII, toutes les procédures se firent en anglais, mais tout de même la vieille forme française fut conservée et réservée pour le consentement royal.

* * *

Trève d'exemples et de citations. Les langues ont leur noblesse comme les familles [1]. Le français père de l'anglais peut marcher la tête toute aussi haute que son fils dans la province de Québec : ils vont de pair et chacun applaudit ici à cette lutte toute pacifique et toute intelligente.

Dernièrement, un journal anglais de Montréal, qui n'a pas toujours parlé ainsi,

[1] Regardez la langue abénaquise Fille des bois, pleine de poésie, grande, se prêtant aux efforts de l'éloquence et aux descriptions de la guerre, elle a su, sans s'en douter, se rapprocher de l'harmonie du grec et du latin.

Un ministre protestant, M. Kane, avait été chargé de traduire la bible en micmac. Sir William Dawson, de la Société Royale, fait un curieux rapprochement entre cette langue, le grec et le latin. Je retrouve ces notes dans son savant travail, intitulé "*Acadian Geology*."

MICMAC	FRANÇAIS	GREC
Pulès	Poulet	Peleia
Padoos	Garçon	Paidos
Pegoon	Plume	Pogon
Oktan	Océan	Oceanos

saluait en ces termes, le drapeau tricolore que nous déferlons au jour de la Saint-Jean-Baptiste :

" En regardant cette bannière disait-il nous sommes portés à nous écrier : " Institutions de religion, d'éducation et de bienfaisance, dont notre pays est constellé, comme le firmament pendant une nuit d'été, nous vous saluons ! Lois qui nous ont été transmises, des premiers jours de Rome, descendant par cascades les collines du temps depuis Ulpien jusqu'à Justinien, Constantin, Théo-

MICMAC	FRANÇAIS	GREC
Alasoomk	Supplier	Lissomai
Come	Havre	Come
Epsit	Rechauffer	Epso
Nekokul	Harpon	Akoke
Ekai	Je vois	Eko
Kenum	Homme	Genos
Oolk	Navire	Olkas (Anglais, hull, hulk)
Keloos	Bon	Kalos
Oonuks	Aile	Onux
Temsum	Je le coupe	Temno
Moo	Non	Mè
Kwis	Fils	Uios

dose, Louis le Grand, Napoléon, jusqu'à ce qu'elles soient tombées dans le réservoir de notre code splendide et devenues les lois de Québec, lois de notre province, nous vous saluons ; langue douce, charmante, poétique et belle, langue de Bossuet, Massillon, Fénélon et Bourdaloue, langue de Racine, Molière et Lamartine, langue de Laval, de Maisonneuve, Cartier et Plessis, langue qui a été parlée la première par l'homme blanc

MICMAC	FRANÇAIS	GREC
Kakayak	Ça manque	Kakeô
Tokoo	Alors	Tote

Voilà pour le grec, donnons maintenant quelques mots micmacs qui se rapprochent du latin.

MICMAC	FRANÇAIS	LATIN
Agwith	Dans l'eau	Aqua { (la rivière (Daaquam)
Àstoro	Ensoleillé	Aestivus
Jun	Jeune	Juvenis
Queetum	Je demande	Quæro
Cubilakum	Berceau	Cubile
Ait	Il dit	Ait
Medigin	Lepouce	Digitus
Kewkus	Tremblement de terre	Quatio

Je donne cette note à titre de curiosité.

sur les rives du St-Laurent, nous vous saluons."

"Comme l'Ottawa et le St-Laurent qui coulent l'un à côté de l'autre et finalement se confondent en un fleuve géant, les langues anglaise et française traversent ensemble les diverses phases de notre histoire et s'unissent en un puissant courant qui s'écoule dans l'océan de notre nationalité canadienne. L'anglais est aujourd'hui la langue commerciale de l'univers ; dans tout ce vaste empire, sur lequel le soleil ne se couche jamais, on le parle dans les halles du commerce et sur le pont des vaisseaux qui sillonnent les quatre océans du globe. Mais si tel est le cas, il n'est pas moins vrai de dire que le français est la langue diplomatique par excellence de l'univers. Il a été, il est et il sera le langage des lettres, des arts, des sciences, de la diplomatie. Entrez dans les salons de Londres et tout

homme instruit parle le français ; voyez nos gouverneurs-généraux : ils ne sont aptes à remplir leurs fonctions que s'ils savent parler le français. Allez dans les piazzas de Rome, les boulevards de Vienne, les bazars de Constantinople ; enfoncez-vous dans l'Orient, jusqu'aux murs de Tehéran, si vous avez un passe-port en français, vous serez compris : on le cause partout."

Dans le Valais en Suisse, on ne parle que le français. En Russie, Alexandre III vient de décider que désormais toutes les adresses des correspondances postales, de quelque nature qu'elles soient, à destination de l'étranger, devront être libellées en russe ou en français. Une circulaire d'ordre intérieur enjoint aussi aux fonctionnaires de se familiariser sans délais avec la langue française.

On trouve dans l'Illinois plusieurs paroisses, entre autres, Pullman, Mentana, Bourbonnais,

Kankaki, Petites-Iles, l'Erable, Saint-François-Xavier, etc., où la langue française est presque exclusivement parlée.

A Pullman, pas moins de 1,000 ouvriers canadiens-français travaillent dans les ateliers où se construisent ces wagons magnifiques que tout le monde connaît. Même le chef de l'atelier d'ornementation est un canadien-français.

A Bourbonnais, un petit village très prospère, on ne peut trouver un seul habitant n'appartenant pas à la race canadienne-française.

Dans les steppes d'Orenbourg une *Stanitsa* de cosaques parle le français le plus pur. Ce sont de nos frères qui prisonniers de guerre en Russie sont devenus sujets du Czar.[1] Près de Berlin il y a toute une

[1] *La Gazette d'Orenbourg* nous donne à ce propos des curieux renseignements historiques :

Quand, après la retraite de Moscou de l'armée de Napoléon Ier, les villes de la Russie centrale commencèrent à regorger de

colonie française descendants des proscrits de l'édit de Nantes. Mais revenons à la citation du journal anglais. Il continue en ces termes émus :

" Suivez la marche du progrès de la langue qui s'étend vers le soleil couchant ; frappez à la barrière des Montagnes Rocheuses, et si une voix vous répond ce sera en français.

---

prisonniers français, on en dirigea un certain nombre sur nos villes frontières. Un groupe de ces prisonniers fut envoyé alors à Orenbourg et établi dans les forteresses et les stanitsas cosaques de cette province. Un aide de camp du maréchal Ney, le baron de Bourgoin, fut alors interné à Menzelinsk.

La guerre finie, un ordre impérial, daté du 14 décembre 1815, prescrivit le rapatriement des prisonniers. La plupart de ces derniers s'empressèrent, bien entendu, de rentrer en France, mais quelques-uns déclarèrent vouloir rester en Russie et devenir sujets russes. On leur offrit alors de devenir cosaques et tous les Français domiciliés dans le district de Verkhne-Ouralsk, à savoir les nommés Antoine Berg, Charles-Joseph Bouchain, Jacques-Pierre Bisallon, Antoine Wickler et Edouard Langlois déclarèrent vouloir se faire cosaques. On les fit entrer dans les troupes cosaques d'Orenberg et ils se marièrent tous plus tard avec des jeunes filles cosaques.

D'après les derniers renseignements statistiques, on compte à l'heure qu'il est parmi les cosaques d'Orenberg 39 descendants de ces cosaques de nationalité française.

Montez vers le nord ; suivez les traces du missionnaire des Esquimaux et là, sous les franges aux diverses couleurs du prisme de l'aurore boréale, on comprendra la langue française.

" Descendez vers le sud, et dans les plaines de la Louisiane, vous entendrez parler le langage du Franc, sur les rives du grand Mississipi, comme on l'a parlé pendant des siècles sur les bords historiques de la Seine. Son existence est dans son universalité et sa future immortalité dans sa beauté et sa perfection.

" Comme catholiques nous réfléchissons trop rarement à ce que nous devons à la langue française, au Canada. Supposons pour un moment que dans un jour néfaste elle dût disparaître ! Du moment que la langue disparaîtrait, les lois disparaîtraient aussi ; une fois ces dernières disparues, nous serions exposés à l'union législative,

Les institutions religieuses et nationales de notre province seraient alors à la merci d'une tempête qui les ébranleraient jusque dans leurs fondations. Les grands remparts qui protègent ces institutions sacrées sont les lois de la province et la perpétuité de ces lois dépend de la préservation et de la propagation de la langue française."

" Dans le domaine des arts, des sciences et des lettres, les travaux des Canadiens-français passent inaperçus pour la masse de leurs concitoyens d'origine étrangère. Comme les infusoires de l'océan ils construisent des bancs de coraux, fondations des îles florissantes de l'avenir dans la mer de l'histoire canadienne. Qu'ils en soient loués, remerciés et honorés à l'occasion de leur fête nationale. Puisse leur bannière flotter longtemps, sur la terre qu'ils aiment et porter dans ses plis le bonheur et la prospérité de l'avenir. C'est du fond du cœur

que nous leur souhaitons toute joie en ce jour de leur fête patronale; que l'écho de nos montagnes ne cesse jamais de redire leurs chants classiques! Que leurs lois règnent toujours dans la justice et la perfection qui les caractérisent pour fertiliser l'histoire de notre patrie! Puissent leurs institutions, qui sont aussi les nôtres, s'augmenter en nombre! Que leur influence s'accroisse toujours! *Estote perpetua;* soyez éternelles! Que jamais un Marius n'ait à pleurer sur leurs ruines."

Voila certes un beau et noble langage qui fait autant honneur à celui qui le parle qu'à celui à qui on l'adresse. D'ailleurs ce journal n'est pas le seul à penser ainsi.

En réponse à une récente adresse des Canadiens-français, à Ogdensburg, le nouvel évêque de cette ville, Mgr Gabriels, s'est exprimé comme suit :

—" Vous êtes du beau pays du Canada

descendants de la France, la fille aînée de l'Eglise. Votre langue est la langue française, la langue de vos pères; la langue des traditions chrétiennes, celle qui, après le latin, peut être à bon droit appelée la langue de l'Eglise; c'est la langue des Clovis, des St-Louis, des Bossuet, la langue des grands écrivains, des ouvrages ascétiques. Conservez-la donc cette belle langue; qu'elle soit chez vous la langue du foyer domestique, la langue des parents et des enfants. Etudiez aussi l'anglais qui vous est indispensable dans le pays où vous vivez, car c'est la langue du commerce et des affaires. La connaissance des deux langues vous assurera un cachet de supériorité sur ceux au milieu desquels vous vivez. Gardez votre foi, aimez toujours notre sainte religion, tels sont les vœux que je forme."

Dans le Maine on tient le même langage. A la convention canadienne-française de

Biddeford, le curé de cette ville disait à son nombreux auditoire :

" A l'époque de la cession du Canada à l'Angleterre, la Nouvelle Angleterre comptait à peu près la même population française que le Maine renferme de Canadiens aujourd'hui ; c'est-à-dire environ 60,000. Qui sait si l'avenir ne réserve pas au contingent de notre Etat un développement analogue à celui de 1759 ? Pour ma part, je n'hésite pas à croire que les 60,000 Canadiens du Maine suivront la même marche ascendante de leurs aînés de la Nouvelle-France et se multiplieront avec la même proportion qu'eux. Le nom de notre Etat est français, sa découverte est dûe aux Français, pourquoi ne serait-il pas dans l'ordre que la majorité de sa population fût française ou canadienne-française avant cinquante ans ? "

" Nous applaudissons à ces mâles paroles,

ajoute la *Semaine Religieuse*, et on peut dire que le succès d'une cause est presque assuré, du moment que l'on a la foi à un semblable degré. La partie est sans doute plus difficile à gagner, à raison de certains désavantages que n'avaient pas les 60,000 Canadiens abandonnés, il y a 150 ans, sur les rives du Saint-Laurent. Mais tout de même, si nos compatriotes du Maine et des autres Etats de la Nouvelle-Angleterre le veulent sincèrement, ils peuvent renouveler le miracle de leurs ancêtres, "pourvu, comme l'a dit M. le curé de Waterville, que notre peuple continue de rester fidèle à ses belles traditions, qui ont fait sa force dans le passé, et ne s'écarte pas de la voie que lui ont tracée d'avance, dans les champs de l'immigration américaine, les saints missionnaires qui ont évangélisé la plus grande partie des Etats-Unis sous la protection de la France, et qu'il consente à faire cause

commune avec son clergé qui ne lui veut que du bien et dont le patriotisme, du reste, ne pourra jamais être mis en doute après les preuves qu'il en a données aux époques critiques de l'histoire du Canada."

"Si les 60,000 Canadiens de 1759 ont conservé leur langue, leur religion, et forment un peuple distinct ; si les Acadiens sont sortis du tombeau dans lequel on croyait les avoir ensevelis à tout jamais, s'ils achèvent de regagner le terrain perdu, c'est parcequ'ils ont suivi à la lettre le programme que nous venons de mentionner. Que nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre le suivent à leur tour, avec la même fidélité, et avant un siècle, plusieurs des Etats adossés à la frontière de la Province de Québec seront français et catholiques comme cette dernière."

* * *

Mais il est temps de mettre sous les yeux du public ce cahier de notes qui porte pour titre ces mots bien français :

—Honni soit qui mal y pense.

Ils ont été consacrés à l'histoire par une jarretière perdue, ramassée par un galant homme qui en fit un des principaux ordres d'Angleterre.

Sur les armes royales de la Grande-Bretagne on lit encore ces mots :

—Dieu et mon droit.

Certes, voila deux devises qui sont faites pour affirmer au monde que les anglais, tout en proscrivant le français dans certaines de leurs colonies sont bien restés français de souvenir. Tout ne le prouve-t-il pas, même jusqu'à ce mot que l'on croit être si

british—le *home*—mot qui vient de notr vieux mot normand HOME, *homme* ?

Cessons donc, mes frères, d'écrire et d répandre à l'étranger le bruit que le Cana dien français et l'Acadien parlent mal l français et que notre langue n'est qu'u patois. Contentons nous de répondre à ceux qui croient à ces stupidités, en leu affirmant que l'anglais n'est que du françai déguisé. Citons leur comme exemple ce paroles si françaises qu'ils ont sur no vieilles armes normandes :

—Honni soit qui mal y pense.

Et maintenant adieu, ami lecteur. J'a soulevé le voile qui enveloppait un coi d'horizon philologique peu connu. Qu'o en fasse son profit. Que les fanatiques qu ont contribué à la suppression de la langue française au Manitoba apprennent qu'ils ne parlent qu'un mauvais patois français, patois pas mal défiguré, et que c'est au dépens de

ce dérivatif franco-normand que l'on appelle maintenant le pur anglo-saxon qu'ils se sont rendus injustes, ridicules, mesquins vis-à-vis de nos gens. Il est encore temps pour eux d'échapper à la terrible responsabilité qu'ils sont à la veille d'accepter dans l'histoire du Canada, celle d'être traîtres à la parole donnée, à la foi des traités.

Le feront-ils ? Serons-nous obligés de conserver exclusivement pour nous cette devise dont ils sont justement si fiers ?

—Honni soit qui mal y pense.

Eusèbe Senécal & Fils, Imprimeurs, 20 rue St-Vincent, Montr